

Procès-verbal du Conseil d'école  
Ecole primaire JJ Rohfritsch  
Mardi 8 novembre 2022

Personnes présentes :

Monsieur David GAENG, 1er adjoint au maire

Monsieur GOBERT Eric, Conseiller municipal

Madame Patricia BITTERMANN, coordinatrice enfance et jeunesse

Madame Emmanuelle GAUCHY, directrice du Périscolaire

Mesdames et Monsieur ZEITZ Joanna, MARY Solenne, HOLWEG Noémie, ANNE Nathalie, RE-

GNIER Aurélie, HAESSIG-DENANS Daphnée, KHAMA Falak, WANDERS Jennifer, TABUTEAU

Carine, SAVOYE Amy, JOLY Christelle, BARREAU Laura, MOSSLER Christine, LARQUE Céline,

ROOS Catherine, SCHALLWIG Claude

Parents d'élèves

Mesdames WEILL Ninon, HOLDERBACH Anne, SCHMITZ Aurélie, RIEBER Myriam, CASTAING

Nathalie, WIEMANN Valérie, VANTARD Corinne, CHWARSCIANEK Isabelle, JAEG Christelle,

HEITZ Laurence, FRANKHAUSER Laura, HOFFMANN Léa, enseignantes

Madame HEIMBURGER CAVALERI Laura, ATSEM

Madame HAUER Cathy, directrice

Personnes excusées : Madame FABRE, Maire de Lampertheim

Madame BASTIEN, IEN de la circonscription

Madame KOPP Céline, enseignante

### **1. Ouverture de la séance**

La directrice remercie les personnes présentes.

Tour de table, rappel que seuls les parents d'élèves titulaires ont le droit de vote.

Secrétaire de séance : SCHMITZ Aurélie

### **2. Approbation des procès-verbaux des 2 derniers conseils des 2 écoles**

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité

### **3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 uniquement par correspondance.

Inscrits : 384

votants : 226 soit un taux de participations de 58,85 %.

Taux de participation en baisse par rapport à l'année passée. Les parents des enfants scolarisés en maternelle ont moins voté cette année.

Sont élus titulaires Mmes JOLY Christelle, LARQUE Céline, REGNIER Aurélie, HAESSIG-DENANS Daphnée, MARY Solenne, KHAMA Falak, LOBSTEIN Stéphanie, MOSSLER Christine, ANNE Nathalie, WANDERS Jennifer, HOLWEG Noémie

Sont élus suppléants : ATEK Carole, SAVOYE Amy, ROOS Catherine, GLADY Cindy, TABUTEAU Carine, ZEITZ Joanna, SCHALLWIG Claude, VENUAT Céline, SUTTER Anne-Sophie, LOISON Aurélie, BARREAU Laura.

### **4. Bilan de rentrée - Organisation pédagogique**

A ce jour, l'école compte 264 élèves (80 en maternelle et 184 en élémentaire).

Les effectifs de la maternelle sont en baisse par rapport à l'an dernier alors qu'ils sont en hausse en élémentaire.

La structure de l'organisation pédagogique en élémentaire a dû être revue en toute fin d'année scolaire précédente à cause d'arrivées qui ont fait gonfler les effectifs déjà importants en cycle 3. Ceci explique la nécessité de faire des classes à double niveaux.

Les élèves sont répartis dans 11 classes :

- PS, Madame WEILL, 21 élèves
- MS, Mme HAUER, 19 élèves
- MS/GS, Mme SCHMITZ, 19 élèves
- GS, Mme HOLDERBACH, 21 élèves
- CP, Mme JAEG et Mme HOFFMANN, 25 élèves
- CP/CE1, Mme CHWARSCIANEK, 24 élèves
- CE1, Mme RIEBER et FRANCKHAUSER, 26 élèves
- CE1/CE2, Mme VANTARD, 28 élèves
- CE2/CM1, Mme HEITZ, 27 élèves
- CM1/CM2, Mme CASTAING, 28 élèves
- CM1/CM2, Mme WIEMANN, 26 élèves

Prévisions des effectifs pour l'année prochaine : 34 élèves quittent le groupe scolaire pour la 6ème et 30 enfants, nés en 2020 devraient entrer en petite section.

L'équipe d'ATSEM reste inchangée (Mmes HEIMBURGER Laura, WERNERT Valérie, GENNETAY Marie).

2 AESH (Mmes FANTINI et TURQUIN) interviennent auprès de plusieurs enfants du groupe scolaire.

Les réunions de rentrée ont été organisées par les enseignantes pour chaque classe.

#### **5. Modification du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur, suite à la fusion des deux écoles, a été quelque peu modifié par rapport à l'année passée.

Après lecture, il a été adopté à l'unanimité.

Le document sera distribué aux familles (mail ou papier) pour signature.

Quelques points en lien avec le règlement intérieur :

- Il est demandé aux parents de respecter les horaires de l'école, les portes seront désormais fermées au-delà des heures d'accueil des enfants.
- Un point de vigilance mentionné par le recteur de l'académie de Strasbourg a été évoqué : le droit à l'image des enfants. Il est nécessaire d'en tenir compte, notamment lors des sorties, pendant lesquelles les parents accompagnateurs prennent parfois des photos. Pour le respect de ce droit à l'image, il est demandé aux parents de ne pas diffuser ces photos (notamment via les réseaux sociaux ou messageries privées).
- Il a été rappelé que la décision d'autoriser un goûter d'anniversaire pour les enfants revient à chaque enseignant. Si celui-ci est permis, il est impératif de ne pas faire / acheter de gâteaux contenant de la crème.

#### **6. Projet d'école**

Le projet d'école est encore reconduit cette année. Les grands axes sont :

- Construire des stratégies pour apprendre et devenir autonomes
- Vivre ensemble pour mieux accepter les différences, respecter les autres et le monde qui nous entoure (Participation au Téléthon, travail autour de l'environnement...)

- Mobiliser les différents langages et formes d'expression (chorale, participation aux « Incorruptibles », favoriser l'expression par l'art...)

## **7. Sécurité**

L'école organise un filtrage systématique à l'entrée. Il est demandé à chacun d'être vigilant et de signaler tout ce qui paraît être suspect.

Les familles sont également invitées à respecter scrupuleusement les horaires.

Un exercice évacuation - incendie a été réalisé le 30/09/2022.

Les enfants et les personnels étaient informés. Les consignes ont été respectées. L'évacuation a été rapide et sans incidents.

Un exercice PPMS attentat intrusion aura lieu d'ici les vacances de Noël. Les enseignantes prépareront leur classe à cet exercice en adaptant le discours à l'âge des élèves.

Le bilan sera communiqué au prochain conseil d'école.

Protocole sanitaire : Si un cas positif est détecté dans une classe, autotest à J 2. Pour le moment pas de fermeture de classe, si un cas est constaté. Le mélange des élèves autorisé.

## **8. Projets de classe.**

Maternelle :

- Les oiseaux de notre environnement sont au cœur de notre projet. Une intervention de la LPO aura lieu dans l'année ainsi qu'une visite du site de renaturation du Kolsenbach.
- Intervention de l'association « lire et faire lire » est reconduite pour 2 classes.
- Ecole et cinéma : toutes les classes de la maternelle y participent. Trois séances sont prévues, à partir de janvier.

Elémentaire :

- Classe d'escalade du 21 au 25 novembre pour les classes de Mmes Rieber, Wiemann et Vantard.
- Environnement : cycle 3 : Réduction des déchets, qualité de l'air (Mmes Heitz, Castaing et Wiemann), intervention de Mme Cadoux, de l'Eurométropole.
- Spectacle au Diapason 3 fois cette année. Le 1er spectacle « Bon débarras » concernera toutes les classes de l'élémentaire et aura lieu le 2 décembre.
- Mmes Jaeg et Chwarscianek se rendront avec leurs classes à la piscine les lundis et vendredis du 3 janvier au 10 février.
- Mmes Heitz et Castaing iront à la patinoire les lundis du 16 janvier au 10 mars. Elles organiseront également pour leur classe une semaine autour du cirque en mars.
- Participation aux « Prix des Incorruptibles » pour toutes les classes de l'élémentaire : C'est le premier prix littéraire national décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Il a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants. Il permet également tout en travail autour de l'argumentation. A l'issue de ces lectures, les élèves voteront pour leur livre préféré. Ce travail est mené conjointement avec la bibliothèque de Lampertheim.

Tout le groupe scolaire participera également au Téléthon, organisé cette année par la mairie sur la Place Rouge. Les enfants pourront y contribuer par la fabrication d'un petit bricolage vendu le jour de la Saint Nicolas.

## **9 . Coopérative scolaire :**

Il y a, pour cette année encore, 2 coopératives scolaires. La directrice rappelle que la coopérative scolaire est une participation volontaire des parents à la vie de l'école. Elle n'est pas obligatoire mais nous est très utile. L'usage de ces fonds est règlementé et à destination des enfants. Une

partie des sommes réunies est allouée aux classes en fonction des besoins de chacun mais elle sert aussi à assurer le matériel acheté par la coopérative, à financer des spectacles, des abonnements, contribution à la classe escalade, aux bus...

La coopérative de la maternelle démarre l'année avec un montant de 3757

La coopérative de l'école élémentaire s'élève à 9287€.

## **10. Plan de prévention harcèlement**

La loi Balanant du 2 mars 2022 fait du harcèlement un délit et demande à chaque établissement de se doter d'un plan de prévention du harcèlement.

Il comporte les volets suivants :

- prévenir
- détecter et prendre en charge
- s'appuyer sur des personnels formés
- sensibiliser et informer

Ce plan comprend 10h d'apprentissages dispensés à tous les élèves à partir du CP sur le harcèlement (vidéos, échanges suite au visionnage),

L'école participera également à des temps forts autour du harcèlement.

L'infirmière scolaire interviendra elle aussi dans les classes.

La maternelle ne participe pas encore mais on commence dès à présent à faire de la prévention (respect des autres, empathie ...)

Un parent d'élève s'interroge sur la pertinence de ce projet à l'école primaire (en opposition au secondaire, collège – lycée). Le harcèlement est, en effet, moins présent en primaire mais le travail mené repose surtout sur de la prévention et des discussions liées aux valeurs d'entraide, de respect et de considération de chacun.

## **11. Collaboration école/ périscolaire.**

Pour de nombreux enfants, la journée est répartie entre l'école et le périscolaire.

La communication entre ces deux pôles est fluide, nous échangeons au maximum afin de veiller au bien être de l'enfant tout au long de sa journée.

La parole est donnée à Mme GAUCHY :

Cette année, à l'occasion du Téléthon, et à l'initiative de Christophe GARROY, l'école et le périscolaire travailleront ensemble. Afin de sensibiliser les enfants, à la différence et au handicap, des ateliers animés par les animateurs autour du sport, auront lieu la semaine précédant le Téléthon.

Trois après-midis seront dédiées aux « après-midi du muscle ».

Tous les enfants de l'école seront concernés.

D'autres projets sont à l'étude.

## **12. Bilan du partenariat avec la municipalité**

L'équipe enseignante remercie la municipalité et les services techniques pour leur réactivité et leur disponibilité pour la résolution de problèmes ponctuels.

La classe de grande section a reçu le nouveau mobilier tant attendu.

Les lices ont été enlevées dans la petite cour et l'engazonnement est prévu dès que les conditions météorologiques le permettront.

Le couloir de l'école élémentaire a été repeint, le cabanon commandé (livraison en cours), les tapis à l'entrée sont arrivés et installés.

Monsieur GAENG annonce que :

- les photocopieurs couleur ont été livrés et installés.
- la mairie en collaboration avec l'Eurométropole financera le spectacle de Noël pour tous les enfants (le 9 décembre).
- le passage du Saint Nicolas est prévu à l'école avec distribution de « Mannala ».



### 13. Demandes soumises par les parents d'élèves

- chauffage à l'école et température des classes :

La situation économique et conjoncturelle fait que chacun doit être vigilant. En concertation avec l'équipe enseignante, le chauffage a été mis en route et programmé pour une température à 19 degrés. Les circuits de chauffage du groupe sont complexes. Des points réguliers seront faits avec les enseignantes afin de savoir si les classes sont suffisamment chauffées pour que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions.

Les enfants peuvent bien sûr laisser un gilet dans la classe s'ils craignent d'avoir froid. La mairie informe que le chauffage sera coupé pendant les week-ends et les vacances. Il sera rallumé lors de la rentrée. Les parents d'élèves s'interrogent, l'école aura-t-elle le temps de se réchauffer avant le retour des enfants ?

Mme Larqué demande si les modalités de travail sont prises en compte pour programmer le chauffage (travail immobile / mouvements en classe ou en salle de motricité). La mairie répond que ceci n'est pas pris en considération.

- Les classes « trop chaudes » en été :

La réparation des stores cassés est en cours. L'entreprise concernée n'est pas très réactive. Mme Larqué propose la mise en place de toiles d'ombrage.

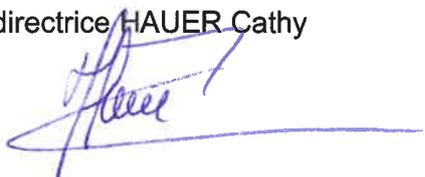
- Fermeture du portail de l'élémentaire :

Un dysfonctionnement a été soulevé au niveau du portail de l'école élémentaire. La mairie en prend note et le corrigera dans les meilleurs délais.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 16 mars à 18h30.

La séance est levée à 20h15.

La directrice HAUER Cathy



La secrétaire SCHMITZ Aurélie



Parents d'élèves

Christelle Joly

